32e ANNÉE N° 2548 PARAIT LE SAMEDI 9 AVRIL 1921

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

LETTRE DE PARIS

EN ANGLETERRE

Dans l'Europe tourmentée, « liée avec les épingles du traité de Versailles », le danger n'est pas tant du côté des nationalistes que des révolutionnaires. Les uns veulent reconstituer les états anciens avec plus ou moins de force vitale, mais les autres espèrent les supprimer pour les remplacer par on ne sait quoi.

Les pays vainqueurs eux-mêmes sont travaillés par cet esprit de désagrégation et, en premier lieu, l'Angleterre qui est aux prises avec une crise sociale des plus redoutables pour elle.

L'Angleterre en effet, n'est pas, comme la France, un pays où la population agricole fait contre poids à la population ouvrière des villes. Certains de ne pouvoir produire le blé qu'à un prix élevé, ayant depuis longtemps choisi de s'approvisionner à meilleur compte en Argentine, au Canada ou en Russie, les hommes d'Etat Britanniques ont négligé le protectionisme agricole qui nous sauva, exposé ainsi leur patrie à la famine en temps de guerre et déséquilibré la proportion des producteurs de la terre et de l'usine. Les syndicats ouvriers ont donc pris de l'autre côté du détroit, une importance dominante et les voici — mineurs, cheminots et dockers — qui, par un cartel ouvert quoique criminel, menacent d'arrêter la vie du pays.

Leurs réclamations sont-elles fondées ? Qu'on en juge !

Les mineurs qui sont à l'origine du conflit, prétendent conserver leurs salaires d'hier, lesquels représentent quatre fois ceux d'avant-guerre. Ainsi la tonne de charbon revient à 53 shillings alors qu'on la vend 37, la main-d'œuvre représentant dans les 53 shillings 75 p. cent. Ces chiffres sont décisifs.

Cependant les mineurs ne s'en soucient pas. Ils veulent que la collectivité paie la différence par une subvention d'Etat prélevée sur l'impôt. La méthode généralisée serait ainsi fort claire ; toute industrie produisant à perte verrait l'Etat intervenir pour couvrir son déficit. C'est une manière détournée de réaliser le collectivisme, c'est un Bolchevisme Larvé.

Nous n'en sommes d'ailleurs pas nous-mêmes, si loin qu'on pense. Dans Paris, l'électricité, le gaz, les transports travaillent à perte, et le budget de la Ville est le réservoir commun où l'on vient chercher de quoi payer les salaires élevés que les recettes n'autorisent pas. Dans les chemins de fer, la situation est critique pour la même raison. A persévérer dans ces errements, nous risquons d'autant plus le cataclysme que les ressources des villes et de l'Etat sont effroyablement insuffisantes pour faire face aux dépenses normales. Si bientôt chaque industrie ne se suffit à elle même, nous allons à une régression économique à travers une crise sociale. Daus quelques jours, nous sauvrons si le bon sens anglais peut vaincre une tentative révolutionnaire, mais la question n'en restera pas moins posée dans son principe ici et ailleurs.

E. J.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

Fédération Départementale des Mutilés et éprouvés de la Guerre des Basses-Alpes

Le président de la Fédération porte à la connaissance des intéressés qu'aux termes de l'arrêté du 24 décembre 1920 pris par le Ministre des finances et inséré au Journal Officiel du 12 mars 1921, les bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919 non pourvus d'un livret de paiement, auront la faculté de percevoir les arrérages de leur titre de pension sans production de certificat de vie, sur le vu : soit d'un livret de traitement de la Légion d'Honneur ou de la Médaille militaire, soit d'une carte d'identité délivrée par l'administration des P.T.T. en application de l'article 6 de la loi du 29 mars 1920, soit encore d'une carte d'identité délivrée par les Préfectures aux grands mutilés pour leur permettre de voyager à tarif réduit, soit aussi d'une carte d'identité délivrée spécialement par le maire sur la demande des intéressés qui devront se procurer une formule de cette carte dans le commerce

Ces dispositions ne concernent pas les bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919 titulaires d'un livret de pension établi dans les conditions prévues par la loi du 5 septembre 1919 leur livret tenant lieu de carte d'identité.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Colomb, président de la Fédération.

La Vie Sisteronnaise

Le prix du lait

L'heureuse vague de baisse n'était peut-être pas une légende ; le coût de la vie semble décroitre quelque peu... Conséquence d'une spéculation illimitée, ou résultat de la libre concurrence qui renait ?... Laissons les économistes discourir là-dessus, et contentons-nous d'enregistrer le fléchissement des cours.

La viande de boucherie baisse légèrement, bien que les taux pratiqués restent encore très supérieurs à ceux enregistrés à Gap et à Digne. Certaines denrées d'épicerie se tassent. L'alimentation semble vouloir descendre lentement l'échelle des cours élevés qu'elle avait si rapidement atteint. Tout à côté, les produits manufacturés attaquent la même gamme descendante. Les belles étoffes restent chères sans doute, mais interrogez, sans chercher à comprendre, les catalogues des maisons de Paris et vous y verrez, madame, que les prix de la saison d'été 1921 sont tout de même moins élevés que ceux de la saison dernière : les petits souliers, les plus élégants du monde, n'atteignent plus cent francs. Réjouissons-nous, mes frères !

Dans le chapitre essentiel de l'alimentation, une denrée se maintient immuable, du moins chez nous, à un taux excessif : le lait. Que dire du prix de 1 fr. 20 le litre appliquée à une denrée de première nécessité, indispensable aux malades et aux enfants, dans une région où le plus haut cours dont on ait souvenance était, avant la guerre, de 0 fr. 30. Le taux de 1 fr. 20, uniformément appliqué à Sisteron, met le coût du lait à un prix supérieur au prix moyen de la plupart des grandes villes de la région provençale ; et ce chiffre de 1 fr. 20 n'est, — croyons-nous, — nulle part dépassé. Cependant, les fourrages et les tourteaux sont maintenant à des taux abordables.

Allons, messieurs de la corporation des laitiers, un bon mouvement ! Ne provoquez pas une taxation officielle ou une grève de consommateurs. Mettez le prix du lait à l'unisson du prix des autres denrées indispensables, et consentez à réduire légèrement, dans l'intérêt du bien public, la marge imposante de vos bénéfices journaliers.

On demande un apprenti à l'imprimerie du journal. S'y adresser.

Fédération départementale Mutualiste Bas-Alpine

On nous communique avec prière d'insérer, le Procès verbal de la réunion des Délégués des Sociétés de Secours Mutuels du département des Basses-Alpes, qui a eu lieu, la semaine dernière, à Digne :

L'an 1921 et le 31 du mois de mars, à 2 heures 30 de l'après-midi, se sont réunis dans l'une des salles de la Mairie de Digne, les Délégués des Sociétés de Secours Mutuels du département des Basses Alpes, affiliées à la Fédération départementale Mutualiste Bas-Alpine.

Sont présents à la réunion :

MM. les Délégués des Sociétés de Secours Mutuels d'Annot, de Saint André, des Instituteurs et Institutrices du département, de Digne, de Sisteron, de Forcalquier et de la Mutualité scolaire de Digne :

Se sont fait excuser :

MM. les Présidents des Sociétés de Secours Mutuels d'Ubaye. du Lauzet, de Jausiers, de de Seyne, de la Javie et les Mutuelles scolaires de Banon, de Manosque, de St Etienne et de la Motte-du-Caire.

Mme Massot-Devèze, Présidente de la Fédération, ouvre la séance et rend compte à l'Assemblée de la situation actuelle de la Fédération. Elle fait connaitre que 12 societés sur 36 ont adhéré à la Fédération, en faisant observer que sur les 36 sociétés officiellement indiquées par les statistiques préfectorales, 10 environ n'existent plus ou sont en décadence. Elle ajoute que 6 sociétés scolaires de Secours Mutuels sur 13 que compte le département, ont également adhéré à l'Union.

M. Martin, secrétaire, donne connaissance à l'Assemblée des comptes de 1920, qui sont approuvés à l'unanimité.

Après délibération. l'Assemblée décide d'apporter des modifications aux articles 5, 6 et 14 des Statuts avant de les soumettre à l'approbation de M. le Ministre de la Prévoyance Sociale et du Travail.

L'Assemblée émet les vœux suivants, à l'unanimité :

1° Une demande sera adressée au Syndicat Médical des Basses Alpes, en vue d'obtenir une réduction sur le prix des visites et consultations pour toutes les Mutualités du département, dans leurs localités respectives ;

2° Une demande du même genre sera adressée au Syndicat des Pharmaciens Bas-Alpins, dans le but d'obtenir pour tous les mutualistes et dans toutes les localités du département, la réduction du 15 p. cent déjà consentie à l'Assistance publique ;

3° Une demande sera adressée aux Pouvoirs compétents afin que l'intérêt des Comptes-courants des Sociétés Mutualistes, dans les Recettes et Trésoreries, soit porté de 4 1/2 à 6 p. cent ;

4° Les propositions de récompenses mutualistes demandées par les Présidents des Sociétés affiliées, pour leurs membres respectifs, seront désormais communiquées au bureau de la Fédération départementale qui in-

© VILLE DE SISTERON

terviendra auprès des parlementaires du département, pour obtenir la remise rapide des décorations accordées par M. le Ministre.

L'Assemblée regrette la négligence qui s'est produite de côté, depuis quelques années aucune proposition n'ayant obtenu satisfaction.

L'Assemblée procède ensuite, à l'élection du Bureau définitif.

Présidente : Mme Massot Devèze ;

Vice-Présidents : MM Roa, Fruchier, Honnorat Jugy ;

Secrétaire : M. Martin Albert ;

Secrétaire-adjoint : M. Payan ;

Trésorier : M. Isnard :

Administrateurs : MM. Gibert, de Saint-André ; Autran, d'Annot ; Pascal, de Forcalquier ; Beaume et Gauvan, de Digne.

Comme on le voit, la Fédération Bas-Alpine a fait, pour ses débuts, une utile besogne. Nous félicitons ses dévoués organisateurs et leur souhaitons de poursuivre, avec un succès toujours croissant, l'œuvre entreprise pour le plus grand bien des Mutualistes Bas-Alpins.

Chronique Locale

SISTERON

" Avenir du Prolétariat ".— Les pensionnés de cette Société sont invités à retirer leurs dividendes aux guichets de la Caisse d'Epargne de Sisteron, le dimanche 10 avril de 14 à 16 heures. Deuxième et dernière séance.

Caisse d'Epargne de Sisteron. — Les personnes qui ont souscrit à l'emprunt 6 p. °/. 1920, aux guichets de la Caisse d'Epargne, et qui n'ont reçu qu'un récépissé, sont invitées à retirer leurs certificats provisoires avant le 15 courant, dernier délai.

Au Palais. — Dans son audience du 2 avril, le Tribunal Correctionnel de notre ville, a eu à statuer sur le cas du nommé Manigold. sujet alsacien, ajusteur-mécanicien, ayant travaillé quelque temps à Sisteron et à St-Auban, pour vol d'une motocyclette et de 2 bicyclettes.

Manigold, quoique alsacien est un ancien sous-officier de l'armée allemande et a fait campagne sous l'uniforme boche ; il a à son actif trois condamnations, à cette audience, il se voit infliger une nouvelle condamnation à 18 mois de prison qui lui modèrera le désir de s'approprier le bien d'autrui.

Concours. — M. Marcel Jean, fils de M. Jean, Receveur des finances, vient de se classer dans un très bon rang au Concours d'Aspirant-Ingénieur des travaux publics.

Nos félicitations au jeune lauréat.

=o=

Canal de St-Tropez. — La Commission syndicale du Canal de Saint-Tropez, fait connaître aux propriétaires intéressés, que les rigoles d'arrosage que doivent entretenir les riverains demandent à être curées pour assurer un bon arrosage.

Vu la sècheresse qui règne et qui présage une grande pénurie d'eau pendant la période d'arrosage, la commission syndicale prescrit le rerecurage des dites rigoles.

L'eau devant être mise au canal principal le 9 avril, le garde-canal procèdera à la visite des rigoles et dressera des procés-verbaux aux propriétaires riverains qui n'auront pas curé leurs rigoles.

La Commission fera en outre procéder aux dits travaux de curage aux frais des riverains, et portera à leur taxe d'arrosage les frais qui pourraient entrainer les travaux dûs au mauvais vouloir ou à la négligence des intéressés.

=o=

Tourisme. — A l'approche de la bonne saison, les grandes automobile de tourisme ainsi que celles des bourgeois de Paris ou d'ailleurs traversent notre ville se rendant dans les régions plus élevées. Tout en regrettant que ces voitures ne s'arrêtent pas chez nous, nous constatons quotidiennement qu'elles traversent la principale artère à une allure assez vive au risque de produire des accidents. Nous signalons le fait à la police locale afin qu'elle surveille dans la mesure du possible ces excès de vitesse.

Nos Bleus — Depuis deux jours les bleus de la classe 1921 sont partis pour rejoindre leurs régiments. Ceux de notre ville ont été dirigés principalement sur Briançon, Grenoble, Aix, très peu à Marseille, quelques-uns à Strasbourg. Nous leur souhaitons un bon voyage.

=o=

La Pluie. — Une pluie bienfaisante est venue atténuer les effets d'une longue sècheresse que nous subissons depuis quatre mois.

Cette pluie qui a tombé toute une bonne partie de l'après-midi a donné un peu de fraicheur à la campagne qui était dans un bien mauvais etat.

On demande une commise et une femme de ménage. Se présenter au magasin de chaussures **Bec**.

—o—

Avis. — Les Français désireux de se rendre en Belgique ou de transiter par la Belgique sont dispensés, à partir du premier avril prochain, du visa consulaire belge.

— Il est recommandé à MM. les Maires des Basses-Alpes de ne délivrer des autorisations de voyage pour les pays rhénans qu'avec une extrême prudence.

Dans les cas douteux ou comportant un examen spécial, ils ne devront pas hésiter à consulter la Préfecture.

Ils doivent surtout s'abstenir de délivrer à des indigènes algériens extirailleurs liberés du service qui seraient de passage dans leur commune toute autorisation de voyage à destination de la Rhénanie.

—o—

Casino. — Ciné Francis — Ce soir à 9 h., au programme : *La vie aquatique*, poissons exotiques, instructif et intéressant ; *Une affaire mystérieuse*, beau drame à grands succès en 4 parties ; *Badinoir*, tête de turc, comique hilarant.

Résultats des élections du 20 mars 1921 pour le renouvellement général des membres de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation. Sont proclamés membres de l'Office départemental comme représentants du Collège électoral des associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre.

Mlle Espié, Directrice honoraire de Collège à Digne ;

Mlle Honnorat, Institutrice à Malijai ;

Mme Rougier, Bd Victor-Hugo à Digne ;

M Henric, Directeur de l'Ecole de garçons, à Digne ;

M. Honnorat, Léon, Conseiller Général, à Digne ;

M. Honnorat, Directeur des Etudes de l'E. P. S. de Digne ;

M. Michel, Professeur au Lycée de Digne,

M. Molino, Inspecteur Primaire à Digne ;

M. Nury, Instituteur à Digne.

Comme représentants du Collège électoral des Membres de l'Enseignement professionnel, industriel, agricole et commercial.

Mlle Brun, Directrice de l'Ecole publique à Digne ;

M. Nevière, Instituteur en retraite à Digne ;

Comme représentants du Collège électoral des délégués cantonaux :

M. Cauvin, Professeur au Lycée Gassendi à Digne ;

M. Honnorat, André, Sénateur des Basses-Alpes ;

M. Malon, Délégué cantonal à Manosque.

Comme représentant du Collège électoral des Chambres de commerce et des Chambres syndicales patronales :

M. Gunz, Henri, Industriel à Digne.

Comme représentant du Collège électoral des instituteurs :

M. Manent, Instituteur à Digne.

Comme représentant du Collège électoral des institutrices :

Mlle Aillaud, Institutrice à Digne.

ÉTAT-CIVIL

du 3 au 9 avril 1921

NAISSANCES

Andrée Paulette, à Sisteron ; Borderic Yvonne-Louise, fabrique de papier.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Imbert Louis-Joseph, chauffeur-mécanicien et Mlle Meyer Yvonne-Marie, s. p., Sisteron.

Armand Auguste, cultivateur et Mlle Amic Marie-Elisabeth, s. p.

DÉCÈS

Allibert Eugénie, épouse Imbert, 70 ans, rue de la Coste.

Conis Rose-Marguerite-Paule, 20 ans, faubourg de la Baume.

Aux Asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essouflement, oppression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

MANOSQUE

Manosque en poche. — Doter une cité d'un indicateur précieux et indispensable, n'est-ce pas une idée louable ?

Aussi ne saurons-nous trop féliciter notre ami M. Magne de son intéressante publication *Manosque en poche* en formant le vœu que les commerçants, en lui donnant leur annonce, sachent profiter de la superbe occasion de publicité qui leur est ainsi offerte.

REMERCIEMENTS

La famille CONIS remercie ses parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoigné à l'occasion du décès de leur fille regrettée.

Avis. — M. Ricou, Directeur de l'Eldorado, fait connaitre au public que les personnes qui auraient besoin de glace : bouchers, cafetiers, hôtels etc., qu'il peut leur en fournir à partir du 1er Mai, tous les jours, à raison de 0 fr. 40 le kilo.

Un service de distribution sera fait tous les jours de 8 à 9 h. et demie du matin.

Les personnes qui en désirent, sont priées de se faire inscrire chez M. Ricou, en indiquant la quantité approximative qu'il leur faudra quotidiennement car la glace doit arriver par wagon. Les inscriptions sont reçues tous les jours, jusqu'au 25 avril.

Demain dimanche, à 8 h. 1/2 du soir, GRAND BAL avec la Fanfare Dou Baumas.

Ouverture d'une Agence P.-L.-M. à Genève. — L'Agence que la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a décidé de créer à Genève, 3, rue du Mont-Blanc et dont il a été annoncé l'ouverture prochaine, fonctionnera à partir du 1er avril.

Cette Agence fournira tous renseignements utiles sur les voyages, délivrera les billets de toutes catégories pour les Chemins de fer français et louera les places de luxe et ordinaires pour les trains P. L.-M.

Avis — M. André PICHON informe le public qu'il vient de s'installer à Sisteron et qu'il peut entreprendre tous travaux en ciment armé, fosse aseptique, lavoir portatif, cuve, maçonnerie et façade Pour tous renseignements s'adresser à la chapellerie Clément, rue Droite.

Blanchissage et repassage. Mme Elise Petit, repasseuse, rue Droite, a l'honneur d'informer le public qu'elle tient à sa disposition un dépôt de Teinturerie, Dégraissage, Blanchissage et Repassage de cols et manchettes à l'électricité, d'une maison de Digne de toute confiance.

Livraison toutes les semaines.

Une apprentie repasseuse est demandée.

Nouvelle baisse de Prix

M. AUTRAN, chaussures, 11, rue de Provence, Sisteron, informe sa nombreuses clientèle qu'il fait une nouvelle baisse de prix sur tous les articles.

Chaussures fortes fabriquées dans son atelier, livrées à des prix très avantageux.

VOIES URINAIRES Blennorragie, Cystite, Prostatite, Filaments, Rétrécissements, Pertes, Mictites, etc.
SYPHILIS ET IMPUISSANCE
GUÉRISON ASSURÉE A TOUS LES DÉSESPÉRÉS par nouveaux traitements puissants et énergiques, faciles à appliquer par le malade seul. Ecrire en toute confiance en ayant soin de bien indiquer l'affection au LABORATOIRE DES SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES 22, Boulevard Sébastopol, PARIS (Notices gratis)

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié en droit,
Avocat-Avoué à Sisteron

EXTRAIT
de jugement de divorce

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal Civil de Sisteron le dix décembre mil-neuf-cent-vingt, enregistré, entre Madame Aurore-Emilienne **Pedersin**, épouse **Boivinet** demeurant et domiciliée de droit à Saint-Auban avec son mari, en fait autorisée à demeurer provisoirement à Entrevaux chez Monsieur Pedersin son père, et ledit Monsieur Jean Boivinet employé à l'usine de Saint-Auban, commune de Château-Arnoux, y demeurant et domicilié.

Il appert que le divorce d'entre les époux **Boivinet-Pedersin**, a été prononcé aux torts et griefs réciproque de chacune des parties.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné le cinq avril mil-neuf-cent-vingt-un.

C. Bontoux.

Appartements à louer. S'adresser à l'imprimerie-librairie Lieutier.

SOCIETE D'EPARGNE
ANCIENNE et IMPORTANTE
demande
AGENTS dans les Basses-Alpes
conditions intéressantes
S'adresser à M. *PEY RONNET*
4, rue des Teinturiers, à Avignon

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
RESTAURANT
dit de l'Evêché
S'adresser à M. Giraud, propriétaire

A LOUER
BOULANGERIE
S'adresser au Café Magaud à la Baume.

BANQUE
CHABRAND ET P. CAILLAT
GAP
succursale de **Sisteron**, 1, place du Tivoli
Comptes de Dépôts et Ouverture de Compte-courant a intérêts
Ordres de Bourse - Paiement de tous coupons français et étrangers
Escompte - Encaissements de tous effets de commerce
Souscription à toutes les émissions

Bureaux ouverts tous les jours de 8 h. à midi et de 2 h. à 7 h.

EMPRUNT
Houillières du Nord et du Pas de Calais
6 o/o de **500** francs nominal, net d'impôts présents ou futurs
Coupons 1er avril et 1er octobre
prix d'émission : 480 francs

Malades Désespérés

qui souffrez du **Foi**(Jaunisse, Calculose, Hémoroïdes) de l'**Intestin** (Constipation ou diarrhée rebelle, Entérites, Douleurs abdominales), du **Cœur** et des **Vaisseaux** (Palpitations, Paralysies, Etouffements, Varices, Artério-Sclérose), des **Os** (Rachitisme, Scoliose, Déformations vertébrales, Fistules suppurantes), des **Nerfs** (Agitation, Surmenage, Neurasthénie, Migraine, Névralgies), de la **Peau** (Eczéma, Herpès, Scorbut), de **Diabète, Cachexie, Affaiblissement physique et intellectuel, Anémiés** par le Paludisme ou autres infections, **Convalescents** d'affections aiguës ou chroniques, **Phosphaturiques, Déminéralisés, Rhumatisants, Jeunes filles à formation difficile, Femmes à retour d'âges pénibles, Régénérez votre sang altéré** et impropre à la santé par la **MINÉROLASE DUPEYROUX. Femmes enceintes** ou **Nourrices** prenez de la **Minérolase** pour subvenir aux besoins minéraux de votre enfant ; donnez-en à votre **Bébé** pour aider à sa **dentition** et sa **Croissance. Chaque cuillerée à café de Minérolase crée du sang de bonne qualité, apte à la vie**, comme le montre les faits suivants : Mme Depré-Herbaut, 16, rue Cavet à Calais (Pas-de-Calais), se guérit, ainsi que ses cinq enfants, en un mois, avec la **Minérolase**, de petits boutons purulents occupant tout le corps et dont les démangeaisons, empêchant le sommeil depuis un an, avaient amené un dépérissement inquiétant. La **Minérolase**, donna à sa nièce, âgée de six ans, de l'appétit qui lui manquait totalement. — Mme Jeanne Julié, à Bouscayrac, par Lacabarède (Tarn), fut guérie par cinq bouteilles de **Minérolase**, de douleurs névralgiques siégeant à la tête, à la nuque, à l'estomac et dont elle souffrait cruellement depuis neuf ans. — Mlle Emma Coret, route de Mennetout, à Salbris (Loir-et-Cher), était amaigrie, affaiblie, nerveuse, manquait de respiration et de sommeil à la suite d'une grippe à rechutes tellement graves qu'elle avait dû abandonner son métier : elle fut guérie par quatre bouteilles de **Minérolase Dupeyroux**.

Ce produit est *le* **moins cher des fortifiants**, car la bouteille, suffisante pour une cure de un ou deux mois suivant l'âge, est envoyée, franco poste, contre 11 fr. en mandat-carte, par le **Dr Dupeyroux**, 5, Square de Messine, Paris. Il adresse, gratis et franco, sur demande, son *IMPORTANTE ETUDE* sur la *Minérolase* et un *QUESTIONNAIRE POUR CONSULTATIONS GRATUITES PAR CORRESPONDANCE.* Tous les jours non fériés, consultations en son cabinet, 5, Square de Messine, Paris, de 9 h. à 11h. et de 14 h. à 17 heures.

MAUX DE REINS
MAUX FÉMININS

Mlle Massuard, de Tiron Saint-Calais (Sarthe), nous écrit : « Je souffrais des « reins depuis 8 mois. Les douleurs au « début n'étant pas fortes, je les avais « négligées. C'est le grand tort que j'ai « eu, car ma santé n'avait pas tardé à « devenir mauvaise. Mes forces, mon ap- « pétit étaient nuls. Les douleurs de reins « augmentaient, les urines devenaient « troubles. J'eus la bonne idée de prendre « des Pilules Foster. J'ai été rapidement « rétablie et je travaille maintenant sans « fatigue. » *(Signature légalisée le 26 Septembre 1920.)*

Les reins sont les maîtres de la pureté du sang. Que de personnes retrouvent la santé en les soignant ! Grâce à leur action tonique sur les reins, les Pilules Foster chassent les impuretés du sang et font disparaître les maux féminins qui rendent la vie si pénible. Elles sont d'une efficacité remarquable dans les cas de rhumatisme, douleurs, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, hydropisie (gonflement des chevilles) et troubles urinaires (urines troubles, foncées ou qui déposent). Ce traitement est réputé par ses résultats sérieux et durables et sans contre-indication.

Exigez les Pilules Foster, refusez les imitations. Toutes pharmacies, la boite : 4 fr. 40 ou franco, six boîtes : 25 fr. 40. H. Binac, pharm., 25, rue St-Ferdinand, Paris (17e).

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à Marseille chez Mme Gras, kiosque 12, des allées de Meilhan,
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

En vente à la librairie, papeterie imprimerie P. Lieutier, 25, rue, Droite, Sisteron : Agendas de bureaux et de poche, romans, cahiers stylos, papier à lettre, régistres, etc.

FLEURS ARTIFICIELLES

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

AUX GALERIES SISTERONNAISES

RAOUL COLOMB

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Confections**
Lainages **Tissus** **Soieries**
COMPLETS SUR MESURE
FAÇON — MODE

M. **COLOMB** à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de prendre chez lui un coupeur pour homme ayant fait un stage dans une des premières maisons de Grenoble et qu'il créé un rayon spécial de complets sur mesure.

Ayant eu l'occasion d'acheter tout recemment en fabrique des stocks de draperie de très belle qualité et à des prix bien au-dessous des cours, M. COLOMB fera profiter sa clientèle, de tous les avantages qu'il en a retiré.

Il s'efforcera pour conserver le bon renom des « Galeries Sisteronnaises », de satisfaire par tous les moyens les clients qui voudront bien l'honorer de sa confiance et se faire habiller chez lui.

Voir dans nos magasins nos series de draperie pour complets sur mesure.

POUR LA VILLE **POUR CERÉMONIE** **POUR LES SPORTS**

La maison se recommande par la qualité de ses draps, par le fini et par la coupe irréprochable des ses complets.

Véritable Sisteronnais

Spécialité fabriquée avec des produits des Alpes et de Provence, garantie sans produits chimiques ni économiques.

Marque déposée « *La Vieille Citadelle* ».

GATEAU

de conservation indéfinie très apprécié pour le tourisme, le voyage, le thé, etc.

C. BROUCHON, créateur de la marque

Le demander partout dans les meilleures maisons d'alimentation

---

HERNIE
CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

La **Méthode Américaine HARISTON 24**, boulevard de la Madeleine, **Marseille, guérit la herine**, c'est l'affirmation et du **Corps Médical** et des nombreux Hernieux l'ayant essayé ;

Marseille 22 novembre 1920. **Avec la Méthode Américaine HARISTON « j'ai constaté de si nombreuses et merveilleuses constentions de Hernie même anciennes et volumineuses que je me fais un devoirde recommander la Méthode HARISTON à tous les malades »**

Docteur H. LEROU, Médecin de la Croix Rouge Américaine.

SUZAN, 103, rue de la République, **Aubagne, B-du-R. hernie guérie en deux mois**, 26 septembre 1920,

« Je déclare que sans avoir rien eu à changer dans mon travail de boulanger et sans fatigue ni opération la **Mèthode Américaine HARISTON**, m'a guéri d'une Hernie,

BERENGER, boulanger à La Gavotte par St-Antoine. 28 octobre 1920.

« Souffrant **depuis 10 ans** d'une **double hernie** s'aggravant journellement, je déclare qu'en **quatre mois** grâce à la **méthode HARISTON** j'ai éprouvé un **réel soulagement** et en escomptant ma **guérison**, prochaine à mon avis, je vous autorise à publier mon **entière satisfaction** ».

PAUPERT, 3, rue Vincent Leblanc **Marseille.**

C'est donc sans gène sans fatigue et sans opération que la **Méthode Américaine HARISTON** guérit la hernie. Aussi, devant de telles preuves recommandons nous à la **Méthode HARISTON** à toutes nos lectrices et lecteurs atteints de Hernies, Chutes de matrice ou autres déplacements d'organes

Ne continuez plus à dépenser un argent fou sans même obtenir de résultat. Nous rappelons que, dans un but humanitaire, l'éminent **Patricien examine et renseigne gratuitement**. Riches ou pauvres, allez donc à lui en **toute confiance**, il vous recevra **tous les mois** dans les villes et aux dates ci-après.

SISTERON, tous les deuxièmes samedi de chaque mois, donc le 9 avril de 11 h. à 15 h. au **Touring-Hôtel** près la gare.
PERTUIS, vendredi 15 avril *Hôtel du Cours.*
DIGNE, samedi 16 avril, *Hôtel du Grand Paris*, jusqu'à 2 heures.
FORCALQUIER, lundi 18 avril, *Hôtel Lardeyret.*
ORAISON, mardi 19 avril *Hôtel Nègre.*
MANOSQUE, mercredi 20 avril *Hôtel de Versailles.*
APT, Samedi 23 avril *Hôtel du Louvre,*
MARSEILLE tous les autres jours, à L'INSTITUT, 24, boulevard de la Madeleine

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE
HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

PRIMEURS ET ÉPICERIE

Babaz Joseph

29, RUE DROITE, - SISTERON

Informe sa clientèle qu'il tient les marchandises ci-dessous :

Huile d'olive pure, Huile de table,
Huile comestible,
Graisses alimentaire et végétale,
Petit salé,
Saucisson à la médaille, extra,
Patés de foie gras,
Diverses pâtes alimentaires,
Olives noires,
Conserves assorties : thon, sardines, saumons,

Légumes secs : haricots, pois ronds pois décortiqués, lentilles,
Riz fleur, Riz Caroline,
Fromages : gruyère, l'Alpin, Hollande du pays, divers fromages
Confiture de tous fruits,
Desserts : noix, dattes, figues, oranges, mandarimes, bananes
Biscuterie assortie,
Bonbonnerie assortie.

Cycles - Automobiles - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels

HUILES - ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVEAUTES

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDURE AUTOGÈNE **Atelier de Mécanique** Réparations en tous genres

AGENCE Regionale des { Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT / Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT / Voiturettes E H P

Stocks permanents de PNEUS et Chambres { TORRILLON vélo / DUNLOP moto / GOODRICH auto

En magasin, Bandages Goodrich pour poids lourds

TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON